

Mise en place d'un protocole d'identification des espèces et d'un questionnaire à destination des usagers

par Antonin Blaison

Suite à la réunion organisée par la Préfecture et la commune de Saint-Paul le 25 juillet 2011 sur le risque requin à La Réunion, trois ateliers ont été créés : Atelier n°1 : Amélioration des connaissances scientifiques des requins à La Réunion, évaluation du risque et étude des moyens de protection ; Atelier n°2 : Informations et préventions du risque requin ; Atelier n°3 : Gestion opérationnel du risque requin. Dans le cadre de l'atelier n°3, une campagne de recensement des observations de requins à la Réunion a été mise en place. Elle a deux objectifs majeurs : - la mise en place d'un réseau d'observation et de surveillance incluant tous les acteurs de vie marine ; -la récolte d'informations sur la présence/absence des requins tigres et bouledogues près des côtes réunionnaises. Dans ce but, deux documents ont été réalisés, une plaquette (**Annexe 1**) et une fiche d'observation (**Annexe 2**).

La plaquette a été conçue et montée par Monsieur Le Bianic, Directeur du Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) sous le financement de la Direction de la Mer Sud Océan Indien (DMSOI). Elle comprend deux affiches : - une qui regroupe les comportements que l'on doit avoir si l'on observe un requin et les informations que l'on doit communiquer au CROSS lors du signalement ; - une où sont décrites les principales caractéristiques biologiques et écologiques des requins tigres et bouledogues et comment différencier visuellement ces deux espèces. Sur cette deuxième affiche, les illustrations de requins ont été réalisées par Alain Diringer. Les deux affiches sont bilingues, français et anglais, pour pouvoir être lues et comprises par le plus grand nombre de personnes, y compris les touristes non francophones. Avant l'édition, le contenu et la présentation des deux affiches ont été validés par la Préfecture, Squal'Idées, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), la Réserve Naturelle Marine de La Réunion (RNMR) et l'Ifremer. Au final, la plaquette se présente sous deux formes, en poster et plaquettes plastifiées.

La fiche d'information a été réalisée par Antonin Blaison chargé d'étude en CCD à IRD sous le financement de ce programme avec l'aide de D. Guyomard,. Elle synthétise les informations demandées lors de l'observation d'un requin :

- le lieu, la date et l'heure de l'observation
- un descriptif de ce qui a été observé : l'espèce, le nombre, la taille, les caractéristiques bio-morphologiques, le comportement et la présence ou non de marque ou balise
- l'existence ou non de support visuel
- les conditions environnementales de l'observation
- les coordonnées de l'observateur
- les coordonnées du CROSS

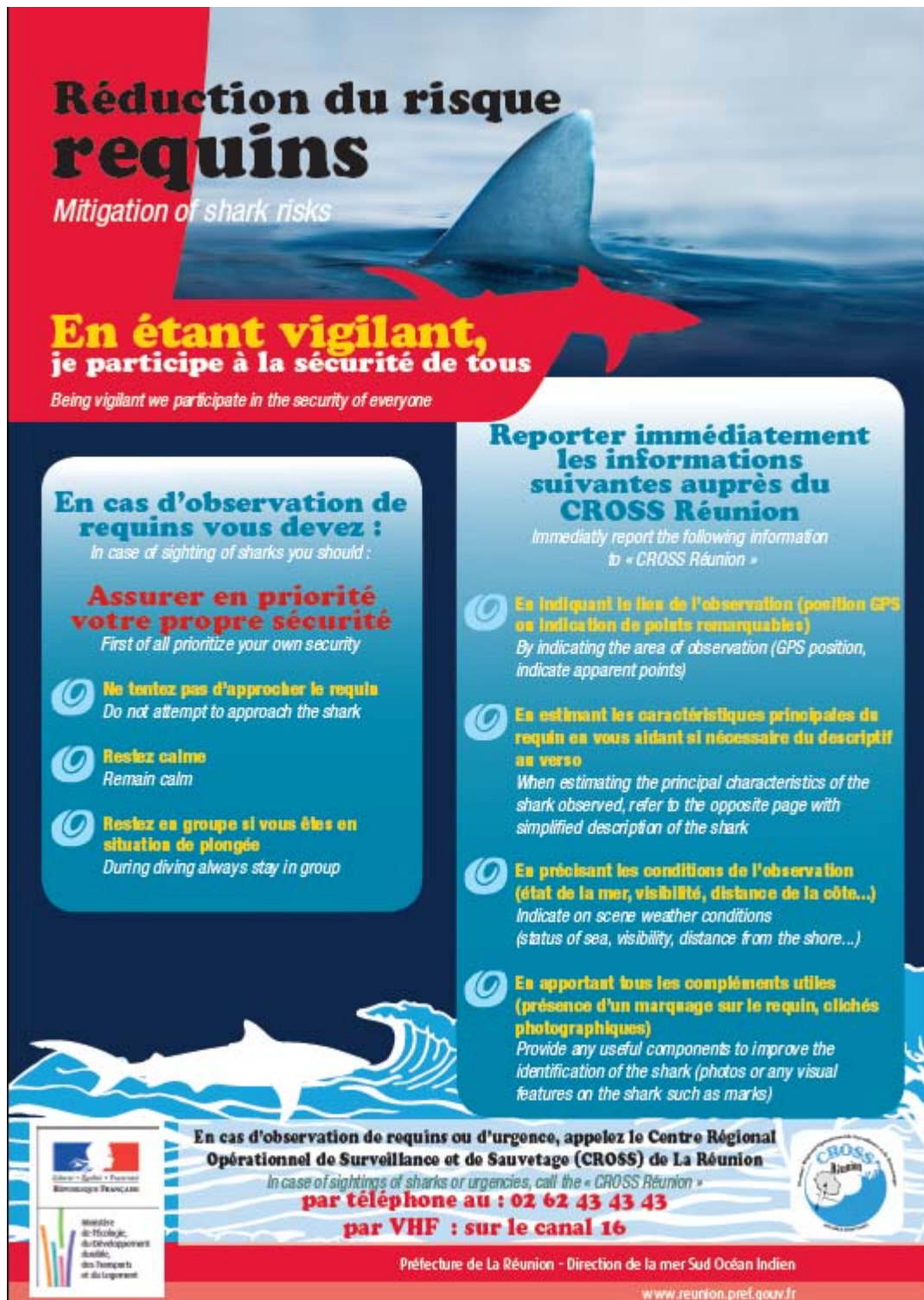


Toutes les observations de requin sont centralisées par le CROSS. A chaque signalement, une fiche d'observation est remplie par l'observateur ou les personnes en poste au CROSS. Elle est, ensuite, envoyée avec d'éventuelles images à Antonin Blaison (IRD) qui valide l'observation et la référence.

Ces deux documents ont été largement distribués à tous les acteurs de la vie marine (**Annexe 3**). 500 plaquettes plastifiées et 50 posters ont été édités et distribués de la façon suivante : 11 posters et 140 plaquettes aux comités et ligues, 12 posters et 92 plaquettes aux mairies et collectivités, 14 posters et 112 plaquettes aux services de l'Etat et aux organismes de secours, 3 posters et 41 plaquettes aux organismes scientifiques, 33 plaquettes aux associations et 2 posters et 59 plaquettes aux acteurs portuaires et divers. Les fiches d'observations n'ont pas été imprimées en grand nombre. Un ou deux exemplaires ont été distribués à chaque organisme car la majorité des fiches sont remplis par le CROSS directement.

Annexes

Annexe 1 : Poster pour le recensement des observations requins à La Réunion, Le Bianic, 2011.



Réduction du risque requins
Mitigation of shark risks

En étant vigilant, je participe à la sécurité de tous
Being vigilant we participate in the security of everyone

En cas d'observation de requins vous devez :
In case of sighting of sharks you should :

- Assurer en priorité votre propre sécurité**
First of all prioritize your own security
- Ne tentez pas d'approcher le requin**
Do not attempt to approach the shark
- Restez calme**
Remain calm
- Restez en groupe si vous êtes en situation de plongée**
During diving always stay in group

Reporter immédiatement les informations suivantes auprès du CROSS Réunion
Immediately report the following information to « CROSS Réunion »

- En indiquant le lieu de l'observation (position GPS ou indication de points remarquables)**
By indicating the area of observation (GPS position, indicate apparent points)
- En estimant les caractéristiques principales du requin en vous aidant si nécessaire du descriptif au verso**
When estimating the principal characteristics of the shark observed, refer to the opposite page with simplified description of the shark
- En précisant les conditions de l'observation (état de la mer, visibilité, distance de la côte...)**
Indicate on scene weather conditions (status of sea, visibility, distance from the shore...)
- En apportant tous les compléments utiles (présence d'un marquage sur le requin, clichés photographiques)**
Provide any useful components to improve the identification of the shark (photos or any visual features on the shark such as marks)

En cas d'observation de requins ou d'urgence, appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) de La Réunion
In case of sightings of sharks or urgencies, call the « CROSS Réunion »


par téléphone au : 02 62 43 43 43
par VHF : sur le canal 16

Préfecture de La Réunion - Direction de la mer Sud Océan Indien
www.reunion.pref.gouv.fr

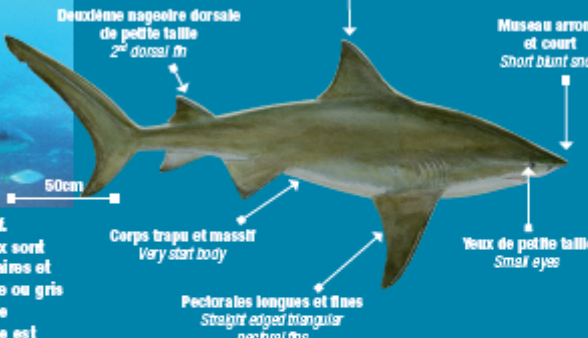
Requin bouledogue

Bull shark

Carcharhinus leucas



Le requin bouledogue possède un corps trapu et massif. Son museau est arrondi et extrêmement court. Ses yeux sont très petits. Ses dents supérieures sont larges, triangulaires et finement crénelées. Son dos est de couleur brun, à olive ou gris sombre. Son ventre est blanc sale. La première nageoire dorsale est élevée, grande et large. La deuxième dorsale est pratiquement trois fois plus petite que la première. Les pectorales sont longues et de couleur noirâtre aux extrémités. Les pétriennes sont de forme triangulaire. Sa taille moyenne est de 2 mètres. Sa taille maximale est de 3,40 mètres. Il fréquente les eaux côtières de faible salinité, et apprécie les eaux troubles (houle, pluies récentes...).



Première nageoire dorsale grande et élevée
Broad low triangular 1st dorsal fin

Deuxième nageoire dorsale de petite taille
2nd dorsal fin

Museau arrondi et court
Short blunt snout

Yeux de petite taille
Small eyes

Corps trapu et massif
Very stout body


Pectorales longues et fines
Straight edged triangular pectoral fins

The bull shark can be recognized by a combination of characteristics including a stout body, small eyes, short blunt snout and triangular serrated teeth in the upper jaw. This species has a large and big first dorsal fin and a second dorsal fin about one third the height of the first. The colour of his back is between brown and grey. His belly is dirty white. The medium size of Bull sharks is 2 meters but they can grow to a length of 3,4 meters. This species has a coastal distribution and may be mainly found in murky and low salinity waters.

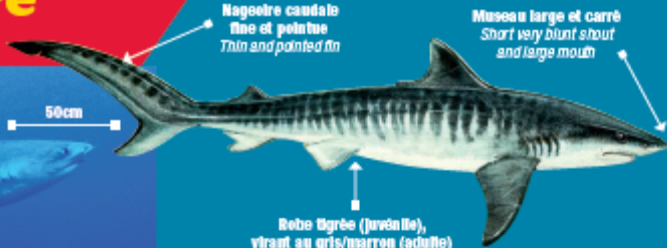
Requin tigre

Tiger Shark

Galeocerdo cuvier



Ce requin doit son nom à la couleur de sa robe qui est tigrée, notamment lorsqu'il est jeune. Les gros individus adultes sont de couleur grise, pratiquement uniforme sur le dos et les flancs, blanchâtre sur le ventre. Il se reconnaît à la forme carrée de son large museau. Sa mâchoire est armée de grosses dents symétriques. Il possède une nageoire caudale fine et pointue. C'est un requin côtier, au régime alimentaire peu sélectif, qui apprécie les eaux peu profondes et les eaux troubles (houle, pluies récentes...), mais l'on peut également le trouver plus au large. La taille moyenne du requin-tigre est de 3 mètres à 4 mètres. Néanmoins, les plus grands spécimens peuvent dépasser les 6 mètres.




Nageoire caudale fine et pointue
Thin and pointed fin

Museau large et carré
Short very blunt snout and large mouth

Robe tigrée (juvénile), virent au gris/marron (adulte)
Grey to brown (adult) with dark vertical bands on flanks (young)

The medium size of Tiger sharks is between 3 and 4 meters but they can grow to a length of 6 meters. When they are young these sharks have stripes, like a tiger, which fade as they age. They can be recognized by a combination of characteristics including a large square snout and a thin and pointed caudal fin. Tiger sharks live close to coasts in shallow waters and are scavengers.




En cas d'observation de requins ou d'urgence, appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) de La Réunion

In case of sightings of sharks or urgencies, call the « CROSS Réunion »

par téléphone au : 02 62 43 43 43

par VHF : sur le canal 16



Préfecture de La Réunion - Direction de la mer Sud Océan Indien
www.reunion.pref.gouv.fr

Annexe 3 : Liste de diffusion des posters et des plaquettes plastifiées

	Destinataires	Nombre de posters	Nombre de plaquettes plastifiées
Comités et ligues	CRPMEM	0	40
	CRESSM	2	55
	Ligue voile	3	20
	Ligue vol libre	5	5
	Ligue surf	1	20
	<i>Sous-Total</i>	<i>11</i>	<i>140</i>
Mairies et collectivités	Mairie St Paul	6	20
	Mairie 3 Bassins	1	5
	Mairie St Leu	1	10
	Mairie Les avirons	0	10
	Mairie Etang Salé	1	10
	Mairie St Louis	0	0
	Mairie St Pierre	1	10
	Mairie Petite île	0	1
	Mairie St Joseph	0	1
	Mairie St Philippe	0	1
	Mairie Sainte Rose	0	1
	Mairie Bras-Panon	0	1
	Mairie St André	0	1
	Mairie Sainte-Suzanne	0	1
	Mairie Ste Marie	0	1
	Mairie St Denis	1	1
	Mairie La Possession	0	5
	Mairie Le Port	1	5
	CIVIS	0	5
	TCO	0	1
	Conseil régional	0	1
	Conseil général	0	1
	<i>Sous-Total</i>	<i>12</i>	<i>92</i>
Services de l'Etat et secours	Préfecture	1	0
	Sous-Préfecture St Paul	1	10
	Sous-Préfecture St Pierre	1	10
	Sous-Préfecture St Benoît	1	0
	Conseiller diplomatique	0	1
	DRJSCS	1	10
	DMSOI	1	20
	DEAL	1	10

	Sous-Préfecture St Denis	1	0
	Gendarmerie nationale Compagnie de Saint-Paul	1	5
	Gendarmerie nationale Compagnie de Saint-Pierre	0	5
	Gendarmerie nationale Compagnie de Saint-Denis	0	5
	Gendarmerie nationale Compagnie de Saint-Benoît	0	5
	Section aérienne de gendarmerie	0	2
	Elément nautique gendarmerie	0	5
	Gendarmerie maritime	0	5
	Elément nautique SDIS	1	10
	CODIS	1	5
	SAMU	0	1
	SNSM Ste Marie	1	1
	SNSM St Gilles	1	1
	SNSM St Pierre	1	1
	<i>Sous-Total</i>	<i>14</i>	<i>112</i>
Organismes scientifiques	IRD	1	20
	RNMR	1	10
	IFREMER	1	10
	Université Réunion – Labo Ecologie marine	0	1
	<i>Sous-Total</i>	<i>3</i>	<i>41</i>
Associations	OMAR	0	5
	ARDA	0	1
	IRT	0	5
	SQUAL'IDEES	0	5
	Association PRRR	0	10
	ARVAM	0	2
	GLOBICE	0	5
	<i>Sous-Total</i>	<i>0</i>	<i>33</i>
Acteurs portuaires et divers	Aquarium	0	2
	Cie des pirates	0	2
	Lady la fee	0	2
	Gd Bleu	0	5
	Visiobulles	0	3
	Jet Ski	0	5
	Reunion fishing club	0	2
	Amodiataires St Gilles	1	15

Conseil régional	0	1
Conseil général	0	1
MHN	0	1
Vie océane	0	1
Green 974	0	1
Sea sheperd	0	1
SREPEN	0	1
CCI	0	5
Megaptera	0	1
Corail	0	1
Hélilagon	0	1
ULM Passagers du vent	0	1
Kelonia	0	1
Abyss	0	1
M Bouabdalah	1	0
Divers (interne, réunion...)	0	5
<i>Sous-total</i>	2	59
Total	42	477